

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD NIVERNAIS

Le 8 avril 2025 à dix-huit heures, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Sud Nivernais, légalement convoqué, s'est réuni au Village Portuaire de la Jonction à Decize sous la présidence de Justine GUYOT, Vice-Présidente. **Date convocation : 02 avril 2025. Présents :** BARBIER Daniel, BERNARD Colette, DAGUIN Gérard, FOREST Jean-Yves, GARÇON Jean-Raymond, GATEAU Mireille, GAUTHERON François, GIRARD Pascal, GRZESKOWIAK Ingrid, GUYOT Justine, JAILLOT Annick, MARTIN Michel, MAZOIRE Guy, MONNETTE Jean-Marie, MOREAU Alain, RENARD Cyril, ROLLIN Philippe, ROY Barbara, SCHWARZ François, THEVENARD Pierre, THEVENET Pascal, VENUAT Éric, VINCENT Michel, VINGDIOLET Marie-Christine, **Excusés :** AUGER Catherine, BORNET Carole (pouvoir à Girard P.), CAILLOT Daniel, CLAVEL Eric, COLAS David (pouvoir à Thevenard P.), DUMONT Sylvie (pouvoir à Vingdiolet MC.), ESCURAT Elisabeth, HOURCABIE Guy, JAMET Christine, JOACHIM Mélanie, LEMOINE Fernand (pouvoir à Daguin G.), LOUHET Damien, ROY Régine, SIMONNET Pascale, **Absents :** BARBIER Roger, BOUILLON Sandra, BOUZOULA Yasmina, FONGARO Laurent, LEROY Anne, SAURAT Jean-François, **Secrétaire de séance : VINGDIOLET Marie-Christine En exercice : 44. Présents : 24. Votants : 28**

32-Affaires Générales – Convention avec l'association Réussir pour la mise à disposition de personnel – Rapporteur : Justine GUYOT

Réussir est une association intermédiaire agréée par l'Etat depuis le 17 juin 1988, son objet consiste à recruter des demandeurs d'emploi pour les mettre à disposition d'employeurs pour des missions rémunérées et les accompagner vers un emploi durable.

Dans le cadre de sa politique de responsabilité sociale, l'association a la volonté de privilégier l'insertion par l'activité économique.

La Communauté de communes connaît épisodiquement des besoins en personnel pour effectuer des remplacements courts sur des missions techniques accessibles. Partageant la volonté de privilégier l'insertion par l'activité économique, la Communauté de communes envisage de conventionner avec l'association Réussir et permettre ainsi l'employabilité de personnel en recherche d'emploi.

Il est proposé au conseil communautaire :

D'approuver la convention avec l'association Réussir

D'autoriser la Présidente ou la 1^{ère} Vice-Présidente à signer ladite convention ainsi que tout document se rapportant à ce dossier.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à la faveur d'un vote unanime, agréé la proposition

Fait à Decize, Le 8 avril 2025

Certifié exécutoire par la Présidente,

Compte tenu de la transmission

En Préfecture le 10/04/2025 ;

Et de la publication le 10/04/2025

Par délégation de la Présidente, J. GUYOT, 1^{ère} Vice-Présidente

La Présidente,

R. ROY

Par délégation de la Présidente, J. GUYOT, 1^{ère} Vice-Présidente